

DEC192479DR02

Décision portant nomination de Mme Marie-Aude Plamont aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif (PASTEUR)**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC183279DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif et nommant M. Rodolphe Vuilleumier en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR8640 en date du 13/03/2019 ;

Considérant que Mme Marie-Aude Plamont a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation par la délégation Paris-Centre du CNRS du 19/09/2012 au 21/09/2012 et du 17/10/2012 au 19/10/2012 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marie-Aude Plamont, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif à compter du 01/01/2019.

Mme Marie-Aude Plamont exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-Aude Plamont est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19/09/2019

Le directeur de l'unité
Rodolphe VuilleumierVisa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique DebisschopVisa du Directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc MézardVisa du doyen de la Faculté des Sciences et Ingénierie
Stéphane Régnier